

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montréal, (Bas-Canada) 13 Avril 1861.

No. 14.

SOMMAIRE.—Chronique.—Discours sur Montcalm, par M. A. J. Genand, étudiant en droit. (suite).—Lettre de Mgr. Dupanloup à M. de la Guéronnière.—Le fureteur et le Castor.—L'église St. Patrice et son nouvel autel.—La Patrie avant tout.

### CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—Discussion des affaires de Rome.—M. Emile Keller.—M. Grahier de Cassagnac et l'unité Italienne.—Nouvelle phase de la question.—Extrait du Correspondant.

De tous les discours qui ont été prononcés dans la discussion des affaires de Rome, le plus remarqué de tous, même par des gens d'opinion différente, est celui que M. Emile Keller a prononcé dans l'assemblée législative.

Après tant d'orateurs éloquents qui avaient pris la parole déjà au Sénat et à l'Assemblée, après que les intérêts religieux et vraiment conservateurs avaient été présentés avec tant de talent, tant de clarté par NN. SS. les Cardinaux et les autres orateurs catholiques principaux; après que l'opinion publique avait été saisie de la question, présentée sous toutes ses faces par des hommes tels que Mgr. l'évêque d'Orléans, L. Veuillot, Créteineau-Joly, etc., etc., il semblait difficile d'apporter une émotion nouvelle dans un pareil débat, et c'est cependant ce qu'a accompli M. Emile Keller, de la manière la plus vive, la plus complète et la plus saisissante.

L'orateur est tout jeune, timide; de plus c'est la première fois qu'il abordait la tribune, c'est la première fois qu'il parlait en public; il ne cachait pas qu'il éprouvait une crainte insurmontable d'avoir à affronter une pareille épreuve, et cependant les amis de l'Église ont eu à enregistrer l'un des plus beaux triomphes dont les annales religieuses conservent le souvenir.

"Il semblait, dit l'un des chroniqueurs, que l'on fut revenu à ces grands jours de la discussion sur la liberté de l'enseignement, lorsque M. de Montalembert conquerrait un renom impérissable."

"La jeunesse même de l'orateur, dit un autre correspondant, et sa modestie presque timide, faisant contraste avec les témérités de son langage, a produit une sensation considérable et obtenu un succès qui eût été dangereux; avoue le correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, si M. Billaut n'avait à son tour été très-heureusement inspiré en le réfutant.

Que M. Billaut ait réfuté son adversaire, c'est ce que peut penser encore le *Courrier des Etats-Unis*, sauf à penser toute autre chose, la semaine prochaine, suivant son habitude; mais les gens de bien en France, les hommes attachés à des principes invariables, ont déjà regardé le discours de M. Keller comme l'expression la plus vive et la plus éloquente de leurs désirs et de leurs vœux, et comme une protestation invincible de la vérité.

La lutte a donc révélé des défenseurs inattendus pour les intérêts religieux, inattendus pour le nombre, comme pour l'autorité, et nous saluons de toutes nos sympathies ce nouveau et jeune champion de la bonne cause.

M. Emile Keller est un ami du P. Lacordaire, peut-être une de ses conquêtes au milieu de la jeunesse intelligente et éclairée; il est à l'Assemblée Législative depuis trois ou quatre ans, et il n'était connu jusqu'à présent, dans le monde politique, que pour s'être associé aux députés bretons, l'année dernière, lorsqu'ils avaient protesté contre la politique française en Italie. Du reste, il y a longtemps que M. Keller s'est préparé à être utile à son pays; il est l'auteur d'une histoire de France très-estimée, qui a paru en deux volumes en 1859, et qui annonce des recherches considérables; mais surtout une justesse de coup d'œil et une habileté de style remarquables.

Nous venons de lire l'appréciation qui en a été faite par le P. Lacordaire, et nous pensons qu'elle mérite d'être rapportée ici: *ce livre, disait le Rév. P., sort de la ligne ordinaire, il est fermement et sobrement écrit, plein de vues et d'inspiration. Le sentiment chrétien s'y entremêle admirablement à la trame des faits. Je ne me rappelle pas avoir lu un précis d'histoire qui m'ait autant intéressé et captivé. C'est un service rendu à la fois aux lettres, à l'histoire et à la Religion.*

C'est donc ainsi que Dieu préparait dans des études fortes et soutenues un nouveau défenseur pour son Église; et de même maintenant, ne pouvons-nous pas croire dans notre foi qu'il a déjà préparé et assuré le dénouement heureux de toutes les anxiétés et de toutes les incertitudes qui nous préoccupent.

Quoiqu'il en soit du résultat des dernières séances,

s'il est vrai que le vœu de tous les bons catholiques n'a pas été entièrement satisfait; s'il est évident pour tous que le Gouvernement Impérial est engagé dans une politique contraire aux intérêts nationaux et religieux de la France, il est aussi très-certain que cette discussion a pu éclairer bien des esprits et les faire déjà revenir de plus d'un parti pris.

Au commencement, les ennemis du Souverain Pontife avaient cru pouvoir prétendre que le discours du Prince impérial était l'expression de la politique gouvernementale, mais les dernières paroles prononcées à la fin de la discussion par les Ministres représentans du pouvoir, ont été la réfutation des propositions les plus hautement proclamées par le Prince.

Un des députés, rallié aux vues du gouvernement, M. Granier de Cassagnac, a fait entendre à la fin des séances, des paroles qui se donnaient comme l'expression de la politique impériale et qui ont paru, aux plus fervents amis du St. Siège, encore plus satisfaisantes que celles même que M. Barthe, le premier président, avait émises au commencement dans un sens qui semblait d'abord contradictoire aux premières explications des Ministres.

La question n'était donc pas évidemment posée de la même manière à la fin qu'au commencement. C'est par de pareils repères ou points de comparaison qu'il est facile de juger que la question n'était plus dans la même situation où on avait cru la voir d'abord.

Ce que M. Barthe avait proclamé si haut et ce qui paraissait si contraire aux explications du ministère, a été proclamé encore plus haut par un député ministériel à la fin des séances, et n'a trouvé ensuite aucune réfutation, aucune contradiction dans les paroles du Ministre qui ont suivi et qui ont terminé la discussion.

On sait avec quelle violence le Prince Napoléon avait parlé en faveur de l'*Unité Italienne*, qui était à proprement parler tout le fond de son discours; on sait avec quelle hauteur il avait réclamé Rome comme la Capitale naturelle de l'Italie réunie en une seule nation; on sait de plus qu'un Ministre regardant ce discours comme suffisamment conforme aux vues du gouvernement l'avait fait tirer à 300 mille exemplaires et distribuer à toutes les communes de France.

Or, voilà comme M. Granier de Cassagnac, dont on connaît le dévouement à l'Empereur, a parlé de l'*Unité italienne* et comme il a repoussé l'idée de donner Rome à l'Italie; on ne peut assurément montrer plus d'éloignement et plus de mépris.

Or, réellement qui trompe-t-on ici?

S'il est vrai qu'une politique ne peut jamais dire son dernier mot, toujours est-il que celle-ci ne peut absolument cacher ses différences, ses incertitudes et ses variations.

Voici quelques-unes des paroles de M. Granier de Cassagnac.

"Je veux, dit-il, parler rapidement de l'unité italienne.

"Unité italienne, mon premier mot sera pour vous dire que je ne vous connais pas et que je ne vous dois rien. (Très bien! très bien!) Il y a deux choses que la France aime, l'indépendance et la liberté civile qui constituent la nationalité. (Marques d'approbation.) Quand à l'unité, c'est de la fantaisie (Rires.) Nous devons aimer l'indépendance, parce qu'elle nous a coûté des trésors et du sang; la liberté civile, parce qu'elle est l'application des principes de 89. Mais ces deux choses n'impliquent pas l'unité italienne. La Suisse, l'Allemagne, les Etats-Unis n'ont pas l'unité et ont la nationalité.

"Cependant l'unité est-là devant moi, dans la personne de M. J. Favre; elle tend son casque vide comme un autre Bélisaire, pour que nous lui fassions l'aumône d'une capitale (rises); quand à moi, je ne fournis pas de capitale aux nations qui s'établissent (nouveaux rires). Nous avons fait de ces fournitures à la Grèce, à la Belgique, aux principautés Danubiennes; nous savons ce qu'elles coûtent d'argent, ce qu'elles rapportent de gratitude. (Marques d'adhésion.)

"L'unité italienne demande une capitale de plus, et elle en a déjà quatre: Naples, Florence, Milan et Turin! Je ne vois pas que sa gloire soit si haute qu'elle ne puisse entrer sans courber la tête dans ces palais et ces villes tout pleins d'illustres souvenirs. Si, avec le temps, l'unité italienne se constitue, je la reconnaitrai; mais, d'ici là, je ne veux pas y contribuer.

"Je ne suis pas disposé à lui faire des concessions, encore moins des sacrifices; surtout celui de Rome, qui appartient à toute la catholicité. A mon sens, l'unité italienne est hostile à la France. Ce n'est même pas une idée italienne, c'est une idée mazzinienne; je le prouverai tout à l'heure."

Ce n'est pas seulement le ministère qui a changé, mais les chambres tout entières qui avaient d'abord applaudi les déclarations du Prince Napoléon, et qui ensuite ont applaudi une réfutation aussi complète que celle-ci.

Donc nous pouvons dire que ce n'est pas inutilement pour la cause de l'Eglise que cette discussion a eu lieu, que l'opinion publique a été appelée à se prononcer, et que des catholiques dévoués et pleins de cœur et d'intelligence ont pu défendre ces intérêts auxquels ils doivent plus tenir qu'à la vie.

En terminant, nous aimons à citer la confirmation de quelques-unes des idées émises dans nos précédentes revues, et que nous trouvons à l'instant même dans le dernier numéro du *Correspondant*:

"Toute la France, dit le *Correspondant*, a partagé notre admiration reconnaissante et la surprise de nos adversaires, lorsque l'on a vu dans les dernières séances, le talent et le dévouement des catholiques s'élever à la hauteur du débat. Sans parler des graves protestations de nos Cardinaux, qui pourrait jamais oublier le courageux discours de M. de la Rochejacquelein, la vive harangue de M. de Heckeeren, le discours si politique et si supérieur de M. le premier président Barthe, l'opinion noblement exprimée de M. le Duc de Padoue; puis, dans l'autre chambre, M. de Flavigny, M. Kolb Bernard,

les vives paroles de M. Plichon, de M. de Segur, de M. O'Quin, de M. Anatole Lemercier, et enfin l'éclatante indignation de M. Keller, ce jeune et brillant orateur qui s'est révélé à la France et à la lumière, et qui en cherchant le devoir a rencontré le triomphe ?

La cause catholique est donc toujours féconde en hommes et en talents. Le *Correspondant* ajoute cet aperçu consolant et qui peut-être d'un si heureux augure pour l'avenir, c'est que la bonne cause compte des soutiens nombreux, même parmi les plus fidèles amis du pouvoir.

« Notre opinion (d'après les votes des amendements) est celle du premier Aide-de-Camp de l'Empereur, du Commandant de sa garde, du Compagnon de son exil, d'un ancien Ministre de sa confiance, de soixante des Sénateurs qu'il a nommés, d'un grand nombre des candidats qu'il a présentés aux électeurs ; et il reste démontré à la France et à l'Europe que le maintien du pouvoir temporel est l'opinion officielle des deux grands Corps de l'Etat qui votaient, il y a deux ans, les crédits nécessaires à la guerre d'Italie. »

### DISCOURS SUR MONTCALM,

Prononcé par M. J. A. GENAND, Etudiant en Droit, Secrétaire du Cercle Littéraire, dans la Salle du Cabinet de Lecture, le 1er mars 1861.

#### II. — (suite.)

M. le Supérieur, Mesdames et Messieurs,

Dans la vallée de l'Ohio, nos ancêtres avaient été plus heureux. Le général Braddock avait trouvé dans M. de Beaujeu et ses Canadiens de véritables héros qui l'avaient forcé à reculer, après avoir vu la moitié de son armée ensevelie dans les eaux de la Monongahéla.

Mais les principales opérations de cette campagne s'étaient faites vers le Lac St. Sacrement, où le général Lyman et le colonel Johnson commandaient à 4 ou 5,000 hommes que le baron de Dieskau avec 3,000 seulement opposait au fort St. Frédéric et au passage si important de Carillon.

Puis, on avait fait de ce côté la même chose que dans la vallée de l'Ohio. On avait lâché sur la Nouvelle-Angleterre les terribles bandes sauvages qui y avaient fait de terribles ravages.

Sur ces entrefaites, l'hiver était survenu. La température rendant impossible toute opération militaire que ce fut, on avait, de part et d'autre, momentanément cessé les hostilités ; mais on se prépara activement pour la campagne prochaine que devait emmener le retour du printemps. Le Gouverneur, Mr de Vaudreuil, demanda de nouveaux renforts. Le Roi, en février 1756, ordonna l'envoi au Canada de 1500 hommes de troupes qui y arrivèrent vers le milieu de mai, et qui composa notre armée régulière de 5,643 hommes tandis que celle de l'ennemi était de 12,000.

Cependant la levée en masse de la milice canadienne avait fort appauvri nos campagnes ; le manque de bras avait causé une disette que la rigueur de la saison rendit bientôt très-inquiétante. On eut dit que tous les maux à la fois étaient venus fondre sur ce jeune peuple que la Providence voulait soumettre, dès son berceau, à toutes sortes d'épreuves. Toutefois la confiance de ce peuple parut se ranimer lorsqu'au retour de la belle saison, il vit débarquer sur ses rives un homme qui paraissait posséder l'amour et la confiance de tous, et dont les belles actions étaient parvenues

jusqu'à lui. — Vous m'avez prévenu, Mesdames et Messieurs : cet homme était Montcalm que Louis XV avait jugé capable de sauver ces colonies sur lesquelles flottait si fièrement le drapeau de la France !

#### III

Pendant la campagne de 1756, les armées belligérantes continuèrent à mettre à exécution leurs plans de l'année précédente.

Les Français se tinrent sur la défense. Ils formèrent un camp à Carillon où M. de Vaudreuil avait fait élever un fort en bois très-commode ; ce camp devait observer et contenir l'armée anglaise, dont l'intention était de sortir du fort Edward et de s'avancer par le Lac Champlain : un homme, un héros, dont le nom est attaché aux plus belles pages de notre Histoire le commandait, c'était le Chevalier de Lévis. M. de Boullamarque eut le commandement d'un autre camp établi à Frontenac, qui devait, lui aussi, observer et contenir le corps anglais, retranché dans le fort Oswégo, et qui pouvait, en tournant le Lac Champlain, venir, par la route du Lac Ontario, attaquer Montréal à revers : on y plaça M. Pouchot. Ce dernier camp devait protéger les communications des Français avec les forts de l'Ohio. A l'autre bout du fleuve, Gaspé avait un mouillage très-sûr et très-important ; on le fortifia. Les garnisons de Louisbourg et du fort Duquesne furent augmentées. Des troupes furent placées sur la frontière Acadienne. Enfin on se tint prêt partout.

Du côté de l'ennemi, le Comte de Loudon, dirigea le gros de son armée sur le fort St. Frédéric, pour s'avancer de là sur Montréal, après l'occupation de cette place. Un second corps se porta sur Niagara, qui devait couper les communications françaises avec la vallée de l'Ohio ; un troisième se dirigea contre le fort Duquesne ; un quatrième se tint prêt, devant s'avancer sur Québec, par les rivières Kennebec et Chaudière.

Telles étaient les dispositions des deux armées à l'ouverture de la campagne.

Montcalm sachant que son nom faisait déjà beaucoup de bruit chez l'ennemi, résolut de le tromper en se portant de sa personne à Carillon, afin d'attirer sur ce point toute son attention. Son but véritable était de marcher sur Oswégo, fort important, bâti par les Anglais sur la rive méridionale du Lac Ontario. Ayant calculé que si cette position avancée était enlevée aux Anglais, ceux-ci seraient rejetés dans les Bassins de l'Hudson, et notre domination sur les Lacs désormais assurée, il laissa Lévis à Carillon avec 3,000 hommes contre les 8,000 du Général Loudon qui croyait avoir affaire à Montcalm lui-même, et s'avança sur Oswégo avec un corps expéditionnaire de 3,100 soldats, miliciens et sauvages que le Colonel de Boullamarque avait rassemblés à Frontenac. C'était sa première campagne en Canada ; aussi, il y parut comme un lion. Suppléant au nombre et à la position par des prodiges de valeur, il force la victoire à se déclarer pour lui. Il fait 1,800 prisonniers, enlève aux ennemis 107 canons, 14 mortiers, d'immenses approvisionnements, 7 bâtiments de guerre de 8 à 18 canons et une flottille de 200 navires.

Ce coup terrible auquel les Anglais étaient loin de s'attendre fut pour eux un coup de foudre : ils voyaient leur plan renversé, annulé, ne sachant comment réparer ce qu'ils avaient perdu, ignorant pareillement ce qu'ils avaient à faire pour prévenir un second échec semblable à celui-ci. Deux mois s'écoulèrent dans ces alternatives où la fierté britannique, humiliée par l'habileté de Montcalm, ne savait plus comment relever la tête de ce coup qui la frappait. Bientôt la neige parut et les efforts déjà assez paralysés des Anglais ne purent rien contre les bandes sauvages qui se jetèrent tout le long de la Pensylvanie, du Maryland et de la Virginie, sur les villages des colons qui furent con-

trains d'abandonner plus de 60 lieues du pays avec leurs récoltes et leurs bestiaux.

Pendant ce même temps, le fort Grenville, situé à 20 lieues seulement de Philadelphie, était enlevé par les Canadiens.

Ceux-ci cependant mouraient de faim. La disette se faisait sentir d'une manière cruelle; dans l'intérieur du pays, les colons subissaient le régime des soldats, ils étaient mis à la ration: partout les privations, le dénûment créés par l'isolement et l'abandon.

Pitt entra au ministère sur ces entrefaites. Pour effacer la honte que la dernière campagne avait imprimée au drapeau d'Albion, il envoya au Canada 25,000 hommes.

Par un de ces coups que la Providence ménage aux peuples en danger, un ouragan terrible fit perdre huit vaisseaux à l'Amiral Anglais qui menaçait Louisbourg, et le força ainsi à renoncer à son projet. Pendant que ces choses se passaient sur mer, Montcalm, avec l'énergie qu'on lui connaît, ayant appris ce qui devait arriver d'Angleterre, fut assez heureux pour prévenir l'ennemi sur terre. Les Anglais avaient élevé, à 60 lieues de notre frontière, un fort considérable qu'ils avaient appelé Fort Guillaume-Henri et dans lequel ils avaient placé 3,000 hommes. Aux mois de février et de mars, par un froid de plus de 20 degrés au-dessous de zéro, par des tempêtes semblables à celles que nous avons essayées ces jours derniers, Montcalm envoya 1,500 hommes brûler les environs du fort, les moulins, les magasins, etc.

Il y aurait ici, Messieurs, un touchant tableau à faire de ces hommes bravant les rigueurs de la saison, s'exposant à toutes sortes de misères, se roidissant en face des difficultés, pour s'avancer contre un ennemi doublement supérieur en nombre et en position. Mais ce serait un peu long, car il faudrait s'arrêter à tous les faits, attendu que tous les faits sont empreints de cette unique peinture qui n'appartient qu'à nous, Canadiens.

Montcalm parut lui-même en face du fort Guillaume-Henri, le 14 août suivant et l'emporta d'assaut. Cependant, le manque de vivres l'empêcha de poursuivre un succès aussi brillamment commencé. Nous ne savons trop ce qui serait advenu si Montcalm n'eût pas rencontré cet obstacle insurmontable. Mais la disette faisait, elle aussi, des progrès rapides; et la terreur, répandue dans la Nouvelle-Angleterre au bruit de la chute de Guillaume-Henri, fut telle qu'on ordonna la levée des hommes valides jusqu'aux dernières extrémités de l'Etat du Massachusetts. Mais ce qu'il y eût de pis, c'est que l'année suivante, 1758, l'infortuné Ministre, qui présidait aux destinées de l'Empire Britannique, envoya 12,000 hommes qui portèrent le nombre des troupes anglaises à 80,000 combattants.

Dans une circonstance aussi critique, que faire? Depuis longtemps déjà on était habitué aux privations, aux horreurs de l'abandon. Le temps et l'expérience avaient appris à nos pères qu'ils ne devaient plus compter que sur eux seuls; et, pleins de cette foi robuste qui donne aux grandes âmes le courage et la détermination, ils résolurent qu'on laisserait les travaux des champs aux femmes et aux enfants, et que tous ceux qui pouvaient porter un fusil, courraient sur la frontière au secours de la Patrie en danger.

Les femmes des Chefs et des Officiers donnèrent l'exemple. On rapporte que Pune de celles-ci alla même au feu. Les Anglais assiégeaient Louisbourg cette même année, Madame de Druccourt, enfermée avec son mari dans cette ville dont il était Gouverneur, passait une partie du jour dans les Hôpitaux à panser les blessés, et l'autre sur le rempart, au milieu des boulets, de la mitraille, de toutes les horreurs d'un siège exaspéré, mettant elle-même le feu aux pièces, animant le soldat et prouvant ainsi que, dans les occasions difficiles, la femme n'est jamais étrangère aux grandes inspirations du courage et de l'héroïsme.....

D'ailleurs, Messieurs, si on voulait suivre pas à pas les événements qui ont signalé la naissance et les premières années de cette Colonie, on y trouverait une foule d'exemples semblables du cœur héroïque et des mâles qualités de la femme; et aux noms de nos illustres guerriers et de nos grands Capitaines, on y trouverait joints ceux des de Latour, des Verchères, des Druccourt et de tant d'autres non moins célèbres!

“Louisbourg cependant chancelait malgré l'énergique résistance des assiégés. Quand il ne resta plus que 12 canons en batterie et un tiers de la garnison sur pied, il fallut bien se rendre: on se rendit. La route de Québec était dès lors ouverte aux Anglais. Mais Montcalm réussit à la fermer de nouveau par une nouvelle victoire.”

Le soleil de Carillon se levait à l'horizon.

### Lettre de Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans, à M. de la Guéronnière.

Monsieur le vicomte,

Je viens de lire votre nouvel écrit, *La France, Rome et l'Italie*, et je me sens profondément attristé de voir une telle cause soutenue par vous. Je m'afflige surtout, en pensant, non à votre caractère, mais à vos fonctions.

Vous êtes le directeur de la presse, et vous écrivez avec la permission, par conséquent avec l'autorisation de Monsieur le ministre de l'intérieur.

Jusqu'ici le voile jeté sur les brochures anonymes qui ont précédé la vôtre nous réduisait à des conjectures, à de tristes conjectures, mais sans preuves. Nous avons aujourd'hui une certitude, c'est le gouvernement lui-même qui vous autorise, c'est le gouvernement qui trouve bon que le Souverain Pontife, déjà si malheureux, soit dénoncé à l'opinion publique par un Conseiller d'Etat.

Il est vrai, et je vous rends cette justice, en engageant votre nom dans le débat, vous nous garantissez par là même que le directeur de la presse aura la loyauté de laisser toutes les franchises nécessaires aux antagonistes de l'écrivain.

J'usurai avec une libre confiance de cette latitude. Aussi bien le temps des circonlocutions est passé; et l'heure est venue de tout dire, de déchirer tous les voiles qui couvrent et cachent la vérité.

I. La situation que vous faites aux évêques est doublement douloureuse, monsieur.

Nous avons le chagrin d'être condamnés à vous suivre dans une forme de controverse qui nous inspire une profonde répugnance, la *brochure*, triste invention de la plus vulgaire littérature politique à l'usage d'un public qui n'a pas la patience de lire, ni le courage de discuter en face, ni la volonté d'approfondir les questions. Nous sommes condamnés à parler de notre Pontife, de notre Père, non pas en évêques, en fils, mais en journalistes et pour les journaux. Il le faut cependant, car notre devoir nous force à ne pas dédaigner les âmes de ceux qui vous lisent, à ne pas désertier la cause de celui que vous attaquez.

Mais ce n'est pas tout; vous écrivez pour *édifier le pays, définir les responsabilités* et faire à chacun sa part. Et toutefois, soulevant, comme vous le dites, *le problème le plus considérable et le plus redoutable de notre temps*, et portant contre nous des accusations si graves, votre histoire, monsieur, est étrangement incomplète, aussi bien, du reste, que le document sur lequel elle repose: je veux parler de la collection des dépêches relatives aux affaires d'Italie, communiquées par le gouvernement au Sénat et au Corps législatif.

Mais s'il faut nous contenter de ce que vous nous montrez, j'en ai assez pour prouver que votre histoire incomplète n'est pas même impartiale.

Et d'abord, quant à nous, qu'on se mette à notre place! Est-il rien de plus douloureux que d'entendre répéter, chaque jour,

que nous attaquons le gouvernement de notre pays, que nous sommes ses ennemis, que nous appartenons, que nous sacrifions tout à un chef étranger ?

Mais quand vous nous adressez une pareille accusation, vous oubliez vous-même, monsieur le conseiller d'Etat, permettez-moi de vous le dire, la loi de votre pays. Il y a en France une loi, une constitution respectable : œuvre du premier fondateur de la dynastie napoléonienne, loi moderne qui a consacré le travail du temps, et qui a déjà survécu à tant de révolutions, c'est le concordat. Or, en vertu du concordat, les évêques ont deux chefs, l'un prince temporel, souverain de leur pays ; l'autre, supérieur spirituel, docteur suprême de leur foi.

C'est le concordat qui nous fait choisir et désigner par le chef de l'Etat au chef de l'Eglise, lequel seul nous institue. Le concordat reconnaît donc qu'indépendamment du souverain que nous avons à Paris, nous en avons un autre dans la ville éternelle ; et il concilie nos devoirs envers tous deux. Jamais nous n'y avons manqué, jamais nous n'y manquerons ; nous sommes citoyens et prêtres, dévoués à l'Eglise en même temps qu'à la patrie. Or, dans ce moment, le chef suprême de l'Eglise est malheureux, il est vaincu, il est humilié, il est menacé ; l'honneur de la France ne le couvre plus contre les entreprises d'indignes alliés. Comment toute notre sollicitude, nos vœux, nos prières, nos efforts ne seraient-ils par dirigés vers celui qui est seul faible, et seul au péril ?

Vous dites, Monsieur, que le pape et les évêques sont dominés par un parti, et que de-là vient tout le mal. Vous me permettez ici de de vous sommer de parler clairement.

Il est commode et banal, quand on parle d'un souverain, d'attribuer tout le bien qu'il fait à sa personne, tout le mal à ses ennemis ; n'entendez-vous pas répéter cela chaque jour en France ?

Eh quoi ! dans ces manifestations immenses, universelles, instantanées, qui ont éclaté en faveur du chef suprême de l'Eglise, non pas seulement en France, mais d'un bout du monde à l'autre, en Irlande, en Angleterre, en Espagne, en Belgique, en Suisse, en Prusse, en Bavière, dans toute l'Allemagne, en Savoie, en Piémont même et dans toute l'Italie : non seulement en Europe, mais en Amérique, aux Etats-Unis, au Mexique, au Brésil, partout, il ne vous plaît de voir autre chose que les manœuvres d'un parti !

Mais pouvez-vous faire à l'épiscopat tout entier une plus profonde et plus ridicule injure ? S'il m'est permis de le demander dans un langage que votre étrange accusation rend nécessaire, sommes nous donc tous des niés ou des hypocrites ? Quoi ! les évêques français ont parlé, tous les évêques du monde catholique ont parlé, les prêtres, les fidèles ont uni leurs voix à la nôtre, et vous ne pouvez vous élever jusqu'à comprendre ce battement de nos cœurs, ce frémissement unanime des consciences catholiques et ce qu'un évêque d'Irlande nommait si bien, *le mouvement naturel et généreux des membres, qui se lèvent instinctivement, quand la tête est menacée, pour la défendre ?*

Mais vous oubliez donc ce que vous avez dit vous-même : que cette question *alarme les croyances et remue ce qu'il y a de plus vital et de plus profond dans l'humanité ?* Et comme si nous étions étrangers à ces *croyances alarmées* et indifférents à ce qu'il y a de *plus vital et plus profond dans l'humanité*, vous ne voulez voir en nous que des dupes ou des instruments politiques ?

Non, tout ce que vous essayez de dire à cet égard, monsieur, ne prouve vraiment qu'une chose, c'est que cette grande question de Rome a le privilège de laisser sans repos aussi bien la conscience de ses adversaires que celle de ses défenseurs.

Est-ce que, en 1846 et 1849, vous n'avez pas vu chez les catholiques, et même chez nos frères séparés, en plaine Assemblée nationale, les mêmes réclamations et les mêmes alarmes ?

Et, dans la crise actuelle, quand nous voyons un prince piémontais, notre allié et notre obligé, faire à l'Eglise une guerre acharnée, se moquer de nous et de nos conseils, et envahir brutalement les Etats Pontificaux, nous devons, selon vous, fermer les yeux et désertier tous nos devoirs !

Vous sentez, on le voit, tout ce qu'a d'accablant pour vous une telle réprobation de la conscience catholique. Mais puisque vous avez eu le courage de l'affronter, ayez du moins le courage de ne pas l'outrager. Non, elle n'est pas avec vous, elle est contre vous cette conscience. Il faut en prendre votre parti ; mais ce serait vraiment trop vous abuser, si, quand vous nous froissez dans nos sentiments les plus chers et les plus sacrés, vous comptiez encore sur la lâcheté et la complicité de notre silence.

Ce parti, dites-vous, *a exploité la charité, elle-même, s'est servi de vastes associations, a transformé de sublimes textes de l'Evangile en sophismes de son ambition, a fait de la charité un piège tendu aux âmes généreuses* (p. 15, p. 16).

Que voulez-vous dire ? que valent ces insinuations ? Vous attaquez nos sociétés charitables ? Vous les dépeignez partagées entre des dupes et des traîtres, des imbéciles et des meneurs. Vous empruntez au *Siècle* ses délations sans preuves. Donnez des preuves, citez des faits. S'il y a des torts, frappez-les ; mais s'il y a des vertus, respectez-les. Il n'est pas digne de vous, de laisser planer sur des œuvres respectables des soupçons sans preuves. N'ajoutez pas au malheur des pauvres le chagrin d'avoir à respecter ceux qui les assistent.

Sachez-le bien, Monsieur, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de parti catholique : il y a des catholiques dans tous les partis ; unis de temps à autre et momentanément, quand leur foi est en péril ; librement séparés dans tous les camps ensuite.

Parmi les catholiques laïques, il y en a quelques-uns de plus dévoués, de plus connus ; la reconnaissance de l'Eglise et le respect de l'opinion unissent leurs voix pour en nommer deux : M. de Montalembert, M. de Falloux.

N'appartenant pas au même parti, tous deux ont eu l'honneur d'être placés par la Providence de manière à servir, dans des occasions éclatantes, leur pays et les intérêts religieux ; et tous deux aus-i ont été amenés à rendre à l'empereur actuel, dans des circonstances diverses, des services signalés. Ce sont eux principalement, convenez-en, que vous désignez par ces paroles : " Il y avait des hommes," etc. (p. 15).

Vous vous étonnez peut-être que je prononce des noms propres ; et moi je m'étonne que vous n'en prononciez pas, et que vous vous borniez à de vagues insinuations pour appuyer une accusation si grave.

Mais ces hommes, que je nomme et que vous ne nommez pas, tous ceux qui, avec eux, ont mis leurs noms sur leurs écrits, en réponse à vos brochures anonymes, est-il vrai qu'ils aient mené la cour de Rome et le clergé français ? Est-il vrai qu'ils lui aient prêché l'esprit de résistance à toute réforme ?

Vous avez, Monsieur, la mémoire ou la main malheureuse. S'il est un fait certain c'est que ces hommes, à qui l'Empereur doit la gloire de l'expédition de Rome, sont précisément ceux qui, d'une part, ont toujours réclamé, à Rome et à Paris, l'accord de la religion et de la liberté ; et, d'autre part, ceux qui ont eu, depuis dix ans, le moins d'ascendant, je ne dis pas sur le Saint-Siège, très-inaccessible aux influences, mais en France, sur le clergé. Oui, je le redis, en rougissant pour ma part, quoique j'ai lutté contre ce fatal entraînement, ils ont été oubliés, délaissés, méconnus, attaqués, presque répudiés. Une autre école s'est formée, qui a eu les faveurs de la popularité parmi les catholiques ; son succès est là pour nous humilier, Monsieur, je l'ai toujours ainsi pensé, mais aussi pour vous démentir. Or, cette école, elle fut à vous, toute à vous. Elle vous consacrait tous ses efforts, des louanges que le pouvoir impérial ne cessait de prodiguer à l'Empereur les marques d'une confiance sincère ; et telle a été l'influence de ce mouvement que l'Empereur a pu traverser en triomphe, il vous en souvient, les rangs de ces pieux Bretons, dont M. le duc de Gramont plaisante si agréablement dans ses dépêches.

Le parti dont vous parlez, bien loin de déconseiller les réformes, les a toujours respectueusement sollicitées ; bien loin de mener le clergé, il en a été oublié ; au contraire, le parti qui ne demandait pas de réformes, il était à vous, fidèlement, complètement à vous,

II. Avec la guerre d'Italie, commence une autre situation.

Un immense parti se forme alors, immense, en effet, car il se compose de toute l'Église; il mêle à des sympathies sincères pour l'Italie le vœu ardent que le pouvoir du Pape soit respecté: dans ce parti, sont tous les cardinaux, tous les évêques, tous les prêtres, tous les catholiques, quelles que soient les nuances qui les divisent: et aussi tous les hommes de quelque valeur, parce qu'ils savent tous de quel intérêt majeur il est de maintenir indépendant le premier pouvoir spirituel de la terre, parce qu'ils savent qu'être Souverain est, pour le Pape, le seul moyen de n'être pas sujet.

Toutes ces voix, qui se sont unies à la nôtre, vous importunent, et vous parlez de coalition entre les fils des Croisés et les fils de Voltaire.

Mais quoi? si, comme vous le dites vous-même, "tout ce qui se rapporte à l'indépendance spirituelle du Chef de l'Église revêt un caractère d'universalité"; si, comme vous le dites encore, "l'indépendance temporelle du Pape est une garantie de l'indépendance spirituelle," de bonne foi, comment vous étonnez-vous des sympathies universelles qu'a rencontrées la cause du Pape, et de cette explosion d'écrits éloquentes qui s'est faite de toutes parts; et de ces voix courageuses des publicistes, des philosophes, des hommes d'Etat, qui, dans la noble élévation de leur esprit et la libre fermeté de leur conscience, ont parlé comme les évêques?

L'aurait-il donc penser que nous sommes dans des temps où on n'apprécie pas plus l'honnêteté blessée et la noble fermeté des consciences libres, que les inquiétudes filiales et les protestations énergiques de la foi?

Non. Pour être ici avec le Pape et les catholiques, il n'est pas nécessaire d'être chrétien: ne suffit-il pas d'être honnête homme?

Et qui donc, Monsieur, fut le chef de cet immense parti? l'Empereur lui-même. (*Ici viennent les paroles de l'Empereur, et les déclarations des ministres.*)

Devant ce concert unanime de tant de voix parlant de si haut, si on était venu me dire: Tout cela signifie simplement:

La France, gardant la personne de Pie IX, laissera le Piémont faire contre la souveraineté temporelle du Pape tout ce qu'il lui plaira;

Enrager ses Etats, écraser ses défenseurs, camper à ses portes, déclarer qu'il veut pour capitale la ville éternelle, et qu'il y sera dans six mois:

Eh bien, en mon âme et conscience, je le déclare, je n'ai pas cru qu'il fût possible de faire à la bonne foi et à l'honneur du gouvernement d'un grand pays une plus sanglante injure;

Et si aujourd'hui, il faut définitivement entendre dans ce sens toutes les paroles que j'ai rappelées, eh bien! je le déclare encore, ma conscience est stupéfaite, et je ne sais plus ce qu'il faut penser de la loyauté et de la parole humaine.

Mais on a dit que les meilleures intentions étaient mollifiées par la force irrésistible des événements. Examinons donc ces événements. Vous les racontez, monsieur, à votre manière. Je vous suivrai. Vous m'obligez à faire, en vous suivant, plus de politique que je n'en ai jamais fait: mais j'y suis forcé, j'en appelle à vous-même.

III. Quelle est la situation. — Et je le demande d'abord:

A qui, à quel homme de bonne foi persuadera-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais qui n'étaient rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont évidemment rien que par le sang des Français. A qui fera-t-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France? Interrogez le bon sens des masses, consultez un de nos soldats, entrez dans la chaumière d'un paysan, posez à qui vous voudrez cette simple question: les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France est forte, au contraire sa politique est faible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et laissé abreuver d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du

gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure au niveau de son épée.

Hélas! le gouvernement n'a que trop senti lui-même la force de ces apparences, et c'est pour les combattre qu'on a cru nécessaire d'imaginer les explications dont vous avez, vous, monsieur le directeur de la presse, demandé la permission d'être l'interprète. En voici le résumé fidèle:

"La France a été attirée en Italie malgré elle, par les circonstances. Elle y est entrée pleine de sollicitude pour les droits du Saint-Père. Elle a offert à l'Autriche de neutraliser son territoire. L'Autriche a eu le tort de se retirer, de livrer les populations à elles-mêmes, et elles se sont insurgées. C'est alors que l'Empereur a supplié le Pape de faire des réformes et des sacrifices, puis il lui a proposé le vicariat du roi de Sardaigne dans les Romagnes; le Pape n'a rien accepté. Les Piémontais ont envahi le territoire pontifical, le gouvernement de l'Empereur a blâmé cette violence, il a retiré son ambassadeur de Turin, il a doublé la garnison de Rome; mais il n'a pas pu faire que le Pape, faute d'avoir concédé à propos les réformes nécessaires, n'éprouvât le même sort que le grand-duc de Toscane, le duc de Modène, le roi de Naples, etc."

Si j'ajoute quelques insinuations amères et des amplifications superflues, voilà, monsieur le vicomte, tout votre écrit.

Ce n'est pas à moi, monsieur, à défendre les Autrichiens; ce n'est ni mon rôle, ni mon goût. Mais il m'est bien permis de regarder la carte et de faire observer, certain qu'aucun militaire ne me démentira, que, lorsque nous touchions à Vérone, il leur était fort difficile de rester à Bologne et à Ferrare. Il m'est bien permis de rappeler aussi que le prince Napoléon, commandant le 5e corps d'armée, a déclaré, dans un rapport inséré au *Moniteur*, que ses manœuvres et son approche avaient forcé les Autrichiens à se retirer.

Aussi je m'étonne de vous entendre accuser Pie IX d'avoir été abandonné par tout le monde, même par les Autrichiens.

Quoiqu'il en soit, c'est de notre entrée en Italie que datent les premiers malheurs du Pape. Est-il vrai qu'il aurait pu les réparer, et conjurer ceux qui les ont suivis, en accordant alors des réformes?

Mais, de bonne foi, à qui M. de la Guéronnière fera-t-il croire que le saint et vertueux Pape, assis en ce moment sur la chaire de saint Pierre, soit un ennemi de toute réforme? 1847 n'est pas si éloigné de nous. Ce que les hommes politiques libéraux de toute l'Europe reprochèrent alors à Pie IX (et ce que je me garde de lui reprocher,) ce n'est point de ne pas avoir accordé assez de réformes; c'est, dans l'immense bon vouloir de son âme sincère, d'avoir peut-être dépassé la mesure. On le jugea bien aux résultats. Il avait osé fonder deux Chambres parlementaires auprès du Vatican, et c'est sur le seuil de l'une d'elles que son ministre fut égorgé. Quoi! est-il surprenant qu'après cet horrible remerciement, il ait réfléchi? Est-il surprenant qu'il ait fait ce qu'ont fait tous les souverains de l'Europe; et ce qu'a fait la France; reculant après 1848 bien en deçà des institutions qu'elle avait eu la fantaisie de répudier, reculant et réfléchissant si longtemps, que, le 24 novembre dernier seulement, l'Empereur a osé rendre au pays une faible partie de ses anciennes institutions.

(A CONTINUER.)

## LE FURETEUR ET LE CASTOR.

Jacques Fureteur, dit Mme. El. Loreau, avait toujours été curieux; dans son enfance, il ouvrait toutes les boîtes et fouillait dans tous les tiroirs; il suffisait qu'une chose lui fut cachée pour qu'il eût envie de la connaître. C'était la cause d'une foule d'accidents plus ou moins graves dont il souffrait sans cesse; rien ne le corrigeait; ni les brûlures qu'il se faisait en regardant au fond des casseroles, ni les portes qu'il se pinçait en les doigts, ni les taches et les bosses qu'il attrapait chaque jour; mais enfin les remontrances de ses parents parvinrent à le guérir de cette mau-

raise habitude: il cessa d'être indiscret et n'eut plus qu'une curiosité raisonnable et permise.

Jacques, à peine âgé de douze ans, eut le malheur de perdre son père et sa mère. Son tuteur lui dit: "Tu n'as rien, mon garçon, il faut songer au travail. Quel métier veux-tu prendre? réfléchis à ton aise, et dis-moi ça dans trois jours."

Le pauvre enfant avait pleuré sans répondre; le lendemain, comme il cherchait tristement, ne trouvant aucune occupation qui pût lui convenir, il vit entrer un homme grand, sec, d'une bonne figure, avec deux yeux brillants sous des sourcils épais.

— M. Rabot est-il présent, demanda cet homme.

— Mon tuteur n'y est pas, répondit Jacques.

— Eh bien! mon ami, dis-lui que j'étais venu pour lui faire mes adieux; je pars demain, je retourne au Canada; les affaires m'y rappellent, et d'ailleurs je m'ennuie sur le pavé des villes.

— Au Canada, monsieur?

— Oui, mon petit, au Canada, en Amérique; on traverse la mer, on arrive à l'embouchure du Saint-Laurent, un beau fleuve qui avalerait tous ceux de France, on débarque et on est à Québec, capitale du Bas-Canada; moi, je vais plus à l'ouest, bien loin dans les bois. Oh! le beau pays, avec ses grands lacs et ses immenses forêts! un peu froid, par exemple; mais tant mieux, plus l'hiver est dur, plus les fourrures sont belles.

— Et qu'est-ce que vous faites dans ce pays-là, monsieur?

— Nous allons à la chasse de toutes sortes de bêtes dont nous vendons la peau; c'est avec ces peaux-là qu'on fait des manchons, les palanines, toutes les fourrures que tu vois aux dames, aux enfants, et à tant d'autres personnes.

— A ce petit récit le cœur de Jacques bondit dans sa poitrine: monter sur un vaisseau, traverser la mer, voir un beau pays et des animaux qu'il ne connaissait pas, aller à la chasse!!! Monsieur, dit-il, voulez-vous m'emmenner avec vous? Je serai votre petit domestique, je porterai votre fusil, vous accompagnerai à la chasse; vous me direz le nom des bêtes que vous tuerez, et je serai bien obéissant.

M. Brac, (c'était le nom de ce brave homme) lui tapa doucement sur la joue en le regardant avec bonté, viens, mon enfant, lui dit-il, viens; tu seras mon petit compagnon; et puisque tu es curieux de savoir le nom des bêtes, tu apprendras aussi leurs habitudes, ce qui est bien plus intéressant. M. Rabot rentra, et l'affaire s'étant conclue, Jacques partit le lendemain avec le voyageur.

Ils arrivèrent heureusement au Canada. Là, notre jeune garçon ouvrait de grands yeux et de grandes oreilles pour ne rien perdre de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait. M. Brac et ses camarades, y compris le petit Jacques, s'étaient installés au milieu d'une immense forêt, dans une maison faite avec des troncs d'arbres et de la mousse.

— Bonne nouvelle, dit-il un soir en rentrant, nous avons dans le voisinage une colonie de *Castors*. J'en ai vu trois tout-à-l'heure.

— Comment? vous en avez vu trois, et vous revenez les mains vides, s'écrie un de ses compagnons!

— Ma foi, oui, je les ai tenus au bout de mon fusil, mais je n'ai pas voulu tirer et vous auriez fait comme moi: trois jolis petits qui folichonnaient dans l'eau en se culbutant les uns les autres avec tant de gentillesse; c'était un véritable plaisir de les voir. Et puis d'ailleurs, en tirant sur eux, j'aurais effarouché les autres c'aurait été une grande faute; les *castors* deviennent rares, on n'en trouve plus dans l'Est. Pourquoi les chasser d'ici; nous voilà au mois d'août, leurs cabanes sont probablement terminées et si l'endroit leur convient, la colonie s'y fixera.

— Je ne crois plus guère que les *castors* fassent des établissements comme ils en construisaient autrefois, dit le vieux John: on les a trop chassés.

Jacques s'approche du vieux trappeur et lui demande ce qu'il veut dire, et quel est l'animal dont parle M. Brac.

— Mon garçon, répondit John, les *castors* sont des bêtes à quatre pattes, et sont de la grosseur d'un blaireau, mais d'une tout autre forme; tu les verras plus tard. Ils vivent en société dans des espèces de villages qu'ils se bâtissent dans l'eau et où chaque maisonnette contient plusieurs familles; chacun travaille

à la construction de son logis, rien n'est plus juste: mais comme les *castors* passent la moitié du temps au bain, il leur faut une rivière assez profonde pour qu'elle ne gèle pas jusqu'au fond, et qu'il y ait assez d'eau sous la glace pour qu'ils puissent se baigner en hiver; il ne faut pas non plus que ce soit un fleuve qui grossisse tout à coup à la façon des torrents, parce que les *castors* ont besoin de respirer l'air comme nous, et le dernier étage de leur maison ne doit pas être inondé. Ainsi donc, jamais à sec, et jamais submergé, c'est la condition indispensable de leur établissement.

Le meilleur moyen d'avoir une rivière aussi convenable, c'est de l'arranger soi-même, et c'est ce que font les *castors*. Ils choisissent un endroit où il n'y a pas beaucoup d'eau, puis ils font un barrage d'un bord de la rivière à l'autre; l'eau s'arrête et monte nécessairement jusqu'à la hauteur de ce barrage. Cela forme un lac dont le trop plein s'échappe par deux ou trois ouvertures, pratiquées à la chaussée; les *castors* ont soin d'élargir les ouvertures si la rivière grandit et de les rétrécir lorsqu'elle vient à diminuer. Mais si déjà la construction d'une cabane exige le concours de plusieurs *castors*, tu conçois qu'un barrage qui a parfois cent pieds de longueur sur douze de largeur à la base, nécessite le concours de tous ceux de la colonie.

C'est pendant les mois de juin et de juillet qu'ils se rassemblent; ils arrivent alors de différents côtés, quelquefois au nombre de deux ou trois cents; ils cherchent un endroit convenable et quand ils l'ont trouvé, ils se mettent à la besogne. "Notre rivière est bien rapide, et je les ai vu d'habitude préférer des eaux plus calmes pour s'y établir; j'y serais allé ce soir, si j'étais moins fatigué, mais je passerai par là demain matin."

(A continuer.)

## DECORATION DE L'EGLISE ST. PATRICE.

On nous communique cette note sur le nouvel autel de St. Patrice; nous nous empressons de la donner à nos lecteurs.

Dans un pays aussi catholique que le Bas-Canada, et des villes aussi importantes que Montréal et Québec, jusqu'à présent on n'avait encore pu compléter la décoration des Eglises bâties dans le style gothique. Nous avons, il est vrai, plusieurs belles constructions copiées sur le style gothique du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier St. Patrice, St. Jacques et St. Pierre, mais jusqu'ici la décoration intérieure n'avait pu être finie suivant les données traditionnelles.

Le Rév. Messire Dowd, prêtre du séminaire de St. Sulpice, directeur de la congrégation de St. Patrice, a compris l'importance d'une pareille œuvre. Après avoir fait appel à la générosité des Irlandais catholiques, appel qui a été entendu, il a confié la décoration de son Eglise aux jeunes Canadiens, messieurs Perrault, Paré et Ouellet, qui, depuis bientôt trois ans, ont travaillé dans ce genre à la cathédrale de Toronto, sous la direction de monsieur l'abbé Philbert dont le talent compte vingt ans d'expérience.

Ces messieurs viennent de terminer le grand autel de l'Eglise St. Patrice. Voici qui pourra donner une idée du beau travail qu'ils ont accompli.

L'Autel est placé au fond du chœur qui est dans la forme des *apsides* du XIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un demi octogone dont chaque côté a 14 pieds de largeur.

Cet autel se développe dans cet espace, c'est-à-dire, sur une largeur de 41 pieds sur 60 de hauteur. La 1<sup>ère</sup> partie est le tombeau formé par une suite de huit niches ayant chacune une statuette. Le tout est peint couleur



de pierre et décoré par des ornements dorés sur fonds en couleur. Les statuette sont également décorées dans le même genre.

Au-dessus de l'autel, il y a deux gradins, ils supportent un double tabernacle couronné par une magnifique niche pour l'exposition du St. Sacrement.

Le principal tabernacle, est formé de trois rangs de colonnes et de chapiteaux; il montre sur la porte Jésus Enfants, tendant les bras et semblant nous dire, *Venite ad me omnes*, cette 2<sup>ème</sup>. partie est accompagnée d'un double rang d'arcades dans le genre du tombeau d'autel, ayant chacune leurs statues, contreforts, pignons croisettes, au-dessus règne une élégante galerie de clochetons, de pinacles et de croisettes.

La 3<sup>ème</sup>. partie est formée de 5 grandes niches, dans celle du milieu, haute de 15 pieds, on voit St. Patrice, revêtu des habits pontificaux avec la mitre et la crosse, levant les yeux au ciel, bénissant ses enfants.

Cette 3<sup>ème</sup>. partie est couronnée de canopées de forme octogone ayant sur chaque face des rampes avec croisettes, clochetons bien ornés. Trois grandes tourelles flanquées de niches avec statuette, galeries et contregaleries, clochetons, supportent trois fleches à jour richement coupées et ornées sur leurs rampes de clochetons.

Ce magnifique retable occupe le milieu de deux grandes constructions, acceptoires de 14 pieds de large chacune sur une élévation de 55 pieds, composées de riches et grandes arcades, laissant voir deux riches verrières colorées; deux gros contreforts, formés par trois saillies de corniche, encadrent cette partie.

Dans tout ce travail on compte 82 grandes ou petites statues; on y voit encore des croisettes, contreforts et clochetons par centaine: ce travail est tout en bois, excepté la sculpture et les statues qui sont en composition inaltérable. Au-dessus de l'autel, la voûte du chœur est peinte et dorée dans le même style et donne un ensemble que l'archéologue aimera à contempler.

En terminant, nous nous faisons un plaisir de dire que les belles verrières qui accompagnent l'autel St. Patrice et les six roses du chœur sont dues au talent des Sœurs Grises de Montréal. Mgr. Bourget, dont le zèle est si ardent pour encourager toutes les bonnes œuvres, a bien voulu les honorer d'une bienveillante approbation et reconnaître cette industrie pour son diocèse.

Dieu a béni ces premiers essais, car si ces premiers travaux produisent tant d'effets dans leur riche coloris, et leur variété de desseins, que ne doit-on pas attendre, quant ces bonnes religieuses pourront offrir le résultat de l'expérience?

Le clergé pourra donc désormais se procurer facilement ce genre de décoration si approprié à la maison de Dieu; il encouragera une œuvre tout-à-la fois artistique et religieuse, puisqu'elle a pour but de développer les ressources d'une communauté qui se consacre avec tant de zèle au soulagement des orphelins, des veuves, des pauvres vieillards, des malades, ou plutôt de tous les malheureux en général.

#### CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

Judi prochain, 18 avril, à 7<sup>h</sup> P. M., M. Rameau fera, dans la salle du Cabinet Paroissial, une lecture publique dans laquelle il donnera une partie de la relation de son dernier voyage dans les Etats-Unis:

Entrée libre.

*Les Césars.*—Histoire des Césars jusqu'à Neron, et Tableau du monde romain sous les premiers Empereurs, par M. le comte Franz de Champagny, édition revue et augmentée, deux beaux vols. in-8, broché, \$3 50.

Nous reproduisons ici des citations de quelques-uns des écrivains éminents qui ont apprécié le mérite de cet ouvrage:

Mgr. Pie, évêque de Poitiers, citant un passage des *Césars* dans son instruction sur les erreurs du temps présent, signale l'auteur comme l'un des penseurs et des historiens les plus remarquables de notre temps.

Dans *Rome Chrétienne*, M. de la Gournerie s'exprime ainsi: "L'auteur des *Césars* nous présente avec une éloquente et inépuisable érudition le tableau vivant de la Rome des Empereurs de cette ville, l'abrégé de toute superstition, où l'inhumanité et la corruption étaient au fond de tout."

M. Auguste Nicolas dans ses *Etudes sur le Christianisme*, en parlant des *Césars* de M. Franz de Champagny, dit que c'est un ouvrage dont le succès n'a pas encore atteint tout le mérite, un des mieux faits et des plus intéressants de notre temps, et qui certainement lui survivra.

Ceux qui désirent se procurer cet ouvrage d'un si haut mérite, le trouveront à la librairie de J. B. Rolland et Fils.

LA PATRIE AVANT TOUT.—Il vient de mourir à l'hôtel des Invalides un vieux soldat de l'Empire dont l'existence fut assez singulière. Fait prisonnier en Angleterre, il apprit que l'on renvoyait dans leur pays les prisonniers incurables. Tourmenté par le désir de rentrer en France, il résolut de se rendre aveugle, et, pour arriver à son but, il se jetait des pincées de tabac dans les yeux. Malgré toute sa bonne volonté de s'aveugler, il n'obtint qu'une assez forte ophthalmie; mais il seignit de ne plus voir et persista dans cette entreprise pendant trois ans, trompant ses gardiens et même ses compatriotes prisonniers comme lui. Des médecins l'examinèrent et le déclarèrent aveugle.

Un jour, on lui annonce que le commissaire du gouvernement vient d'arriver avec la liste des prisonniers qui allaient être renvoyés en France. Le commissaire se présente en effet, et lit les noms des prisonniers libérés. Jugez de la stupeur de notre prisonnier en n'entendant pas prononcer son nom. La liste avait été placée sur une table; le faux aveugle y jette les yeux et aperçoit son nom mal écrit. Aussitôt il perd la tête, et fait remarquer le fait au commissaire.

— Tu n'es donc pas aveugle, comme tu le prétends? lui dit celui-ci.

Le malheureux, pris sur le fait, avoue son stratagème.

— Il y a trois ans, dit-il, que je joue l'aveugle pour revoir mon pays.

Le commissaire touché de compassion, lui dit, puisque ton nom est écrit, je ne l'effacerai pas: pars, tu as acheté par assez de souffrances le droit de rentrer dans ta patrie.